

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL

Conseil du 11 juillet 2016

Délibération n° 2016-1346

commission principale : déplacements et voirie

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : Solaize

objet : Requalification voiries du Centre (tranche n° 2) - Individualisation totale d'autorisation de programme

service : Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la voirie

Rapporteur : Monsieur le Conseiller Chabrier

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mardi 21 juin 2016

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : mercredi 13 juillet 2016

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Bret, Da Passano, Mme Guillemot, M. Abadie, Mme Picot, MM. Le Faou, Philip, Galliano, Passi, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Brumm, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Laurent, M. Llung, Mme Vessiller, MM. Vesco, Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Bouzerda, M. Berthilier, Mme Frier, MM. Képénékian, Eymard, Mme Rabatel, MM. Calvel, Barge, Bernard, Rudigoz, Pouzol, Sellès, Mmes Brugnera, Baume, M. George, Mme Belaziz, M. Suchet, Mmes Piantoni, Ait-Maten, M. Artigny, Mme Balas, M. Barret, Mmes Basdereff, Beauteemps, Berra, MM. Blache, Blachier, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Buffet, Mme Burricand, MM. Butin, Cachard, Casola, Chabrier, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Fromain, Gachet, Mmes Gailliot, Gandolfi, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Genin, Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Glatard, MM. Gouverneyre, Grivel, Guillard, Guimet, Hamelin, Havard, Hémon, Mme Hobert, M. Hugué, Mme Iehl, M. Jacquet, Mme Jannot, MM. Jeandin, Kabalo, Lavache, Lebuhotel, Mme Leclerc, MM. Longueval, Martin, Mme Michonneau, MM. Millet, Morage, Mme Nachury, M. Odo, Mmes Panassier, Peillon, M. Petit, Mmes Peytavin, Picard, M. Piegay, Mme Pietka, M. Pillon, Mmes Poulain, Pouzergue, MM. Quiniou, Rantonnet, Mme Reveyrand, MM. Roche, Roustan, Mmes Runel, Sarselli, M. Sécheresse, Mme Servien, MM. Uhlich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Vial, Vincendet.

Absents excusés : Mmes Vullien (pouvoir à M. Vincent), Cardona (pouvoir à M. Vergiat), Burillon (pouvoir à Mme Bouzerda), Fautra (pouvoir à M. Gascon), MM. Fenech (pouvoir à Mme de Lavernée), Forissier (pouvoir à M. Quiniou), Mme Geoffroy (pouvoir à Mme Picot), M. Gomez (pouvoir à M. Dercamp), Mmes Laval (pouvoir à M. Fromain), Lecerf (pouvoir à Mme Runel), Maurice (pouvoir à M. Martin), Millet (pouvoir à M. Diamantidis), M. Moretton (pouvoir à M. Jeandin), Mme Perrin-Gilbert (pouvoir à M. Gachet), MM. Rabehi, Sannino (pouvoir à Mme Peillon), Sturla (pouvoir à M. Coulon), Mme Tifra (pouvoir à Mme Gandolfi), M. Veron (pouvoir à M. Germain).

Absents non excusés : MM. Aggoun, Boudot.

Conseil du 11 juillet 2016**Délibération n° 2016-1346**

commission principale : déplacements et voirie

commune (s) : Solaize

objet : **Requalification voiries du Centre (tranche n° 2) - Individualisation totale d'autorisation de programme**

service : Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la voirie

Le Conseil,

Vu le rapport du 15 juin 2016, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

La requalification des voiries à Solaize (tranche n° 2) a été inscrite à la programmation pluriannuelle des investissements (PPI) 2015-2020 par délibération n° 2015-0475 du Conseil de la Métropole de Lyon du 6 juillet 2015.

1°) - Contexte

La requalification des voiries du Centre à Solaize a fait l'objet de travaux dans le cadre de la programmation pluriannuelle des investissements 2008-2014. Les individualisations d'autorisation de programme votées par le Conseil de la Communauté urbaine de Lyon le 2 novembre 2009 et le 13 février 2012 ont permis la réalisation d'une 1ère tranche de travaux sur ce secteur (rue de la Croix Rouge/Place de la Mairie et rue Chantabeau).

Les voiries concernées par cette nouvelle opération sont la rue Chantabeau, le chemin de Beauregard, la rue du Rhône (entre les rues des Chenevis et du 8 mai 1945) et une partie de la rue du 8 mai 1945.

2°) - Projet

Rue Chantabeau : le projet prévoit la requalification totale de la voie en zone 30 afin de prendre en compte les modes doux et d'apaiser la vitesse. Pour cela, des aménagements spécifiques en entrées de zone au niveau des traversées piétonnes sont prévus. La partie centrale au droit du groupe scolaire sera aménagée avec un plateau surélevé et un alternat par panneau.

Rue du Rhône : le trottoir sera repris et mis en conformité par rapport aux normes d'accessibilité. Le carrefour avec la rue des Chenevis sera sécurisé par la mise en place de coussins lyonnais. Les carrefours avec les rues Eparviers et Chantabeau seront sécurisés avec des îlots. Une bande cyclable sera matérialisée dans le sens de la montée.

Chemin de Beauregard : du fait de son emprise réduite, cette voie est aménagée en zone de rencontre (zone 20). Elle est réfectionnée en enrobé noir avec un marquage spécial en résine gravillonnée au droit de chaque accès.

Rue du 8 mai 1945 : la partie centrale au droit du groupe scolaire est reprise afin de permettre de créer des places de stationnement et d'améliorer l'accès, notamment, aux transports en commun.

Cette voie est caractérisée par un sens unique pour les véhicules, avec la mise en place d'un double-sens cyclable pour les vélos. Du stationnement en long est aussi prévu, ainsi que la plantation de quelques arbres d'alignement.

3°) - Calendrier prévisionnel

Le calendrier prévisionnel est le suivant :

- procédure d'appel d'offres : 2ème semestre 2016,
- réalisation des travaux : février 2017 à mars 2018.

4°) - Montage financier

La présente demande d'individualisation totale d'autorisation de programme s'élève à 1 300 000 € TTC en dépenses à la charge du budget principal en investissement.

Les crédits de paiement sont ventilés de la manière suivante :

- 27 300 € TTC en dépenses à la charge du budget principal en investissement sur l'exercice 2016,
- 900 000 € TTC en dépenses à la charge du budget principal en investissement sur l'exercice 2017,
- 372 700 € TTC en dépenses à la charge du budget principal en investissement sur l'exercice 2018 ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission déplacements et voirie ;

DELIBERE

1° - **Approuve** la requalification des voiries du Centre (tranche n° 2) à Solaize.

2° - **Décide** l'individualisation totale de l'autorisation de programme globale P09 - Création, aménagement et entretien de voirie pour un montant de 1 300 000 € TTC en dépenses à la charge du budget principal, répartis selon l'échéancier prévisionnel suivant :

- 27 300 € en dépenses en 2016,
- 900 000 € en dépenses en 2017,
- 372 700 € en dépenses en 2018,

sur l'opération n° 0P09O5111.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 13 juillet 2016.